



03 Juil 2026 -18:09

Appartient à Conseil des ministres du 3 juillet 2026

## Marché public relatif à la fourniture d'expertise juridique pour BE-WATT

Sur proposition du ministre de l'Énergie Mathieu Bihet, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la passation d'un marché public relatif à la fourniture d'expertise juridique dans le cadre de la réalisation de l'ensemble des tâches du service administratif à comptabilité autonome BE-WATT.

Il s'agit avant tout d'une expertise et d'une assistance juridiques dans le cadre du rôle joué par BE-WATT dans la gestion, le suivi et la mise en œuvre du mécanisme de soutien lié à l'exploitation à long terme de certaines centrales nucléaires.

La procédure de passation est menée par le SPF Économie, P.M.E., Classes moyennes et Énergie au nom et pour le compte de BE-WATT.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Mathieu Bihet, ministre de l'Énergie  
Rue Ducale 61  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://bihet.belgium.be>  
[info@bihet.belgium.be](mailto:info@bihet.belgium.be)

SepantaSehati  
Porte-parole (FR)  
+32 492 70 43 29  
[sepanta.sehati@bihet.belgium.be](mailto:sepanta.sehati@bihet.belgium.be)

Maxim Laporte  
Porte-parole (NL)  
+32 474 77 70 30  
[maxim.laporte@bihet.belgium.be](mailto:maxim.laporte@bihet.belgium.be)

